Mairie de
LABASTIDE-BEAUVOIR
Haute-Garonne

République française

COMPTE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 10JUIN 2014

L'an deux mille quatorze, le mardi 10 juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de LABASTIDE-BEAUVOIR (Haute-Garonne), dûment convoqué, s'est réuni à la salle des Mariages, sous la présidence de Monsieur Georges RAVOIRE, Maire.
Présents : Thierry ALBERT, André DURAND, Florence HUC, Laurent CABANAS, Georges RAVOIRE, André VALETTE, Laurent CHAUVEAU, Dany DUBOIS, Simone JULIEN, Karine SEYMOUR.
Pouvoirs : Laetitia LAPAIX a donné pouvoir à Laurent CABANAS,
Rozenn RIVOAS a donné pouvoir Simone JULIEN,
Estelle FAURE a donné pouvoir André DURAND.

Absents excusés : Hélène ZATKOWSKI, Serge PINA.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : André DURAND

1. **Approbation des deux derniers comptes rendus**
Les comptes rendus des conseils municipaux du 22 avril et du 13 mai sont approuvés à l'unanimité.

2. **Délibération pour la désignation des commissaires volontaires pour la commission communale des impôts directs**
Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué. Les membres sont désignés par le directeur des services fiscaux sur une liste de 24 contribuables proposée par le conseil municipal. La commission, au final, comportera 6 titulaires et 6 suppléants et La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.
Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.
Monsieur le Maire propose au conseil municipal la liste de 13 personnes sur les 24 demandées suivante :

			épouse						
1	M	ABRANTES		Philippe	29/06/1961	127	Rue du Pic du Midi	31450	LABASTIDE-BEAUVOIR
2	M	BAQUERO		François	26/09/1937		Al Pas del Merle	31450	LABASTIDE-BEAUVOIR
3	M	BRESSOLLES		Robert	13/04/1949	5	Rue des Pyrénées	31450	LABASTIDE-BEAUVOIR
4	M	CALASTRENC		Michel	05/09/1952	14	Avenue du château	31450	LABASTIDE-BEAUVOIR
5	M	BAQUE		Alain	22/07/1963	3	Impase des fontaines	31450	LABASTIDE-BEAUVOIR
6	M	JEAN		Moïse	22/08/1946	742	Chemin de la Lantane Le Caillol	31450	LABASTIDE-BEAUVOIR
7	Mme	SIONNEAU	PLAULT	Nelly	21/12/1954	543	Chemin des Oustalous	31450	LABASTIDE-BEAUVOIR
8	M	RACLOT		Serge	23/03/1966	14	Rue des rosiers	31450	LABASTIDE-BEAUVOIR
9	M	RUZZENE		Jean	12/04/1939		Al Pas del Merle	31450	LABASTIDE-BEAUVOIR
10	M	SOULOUMIAC		Camille	14/03/1932	4	Chemin des sports	31450	LABASTIDE-BEAUVOIR
11	Mme	MONFRAIX	TOPPAN	Marise	21/09/1956	5	Avenue du Lauragais	31450	LABASTIDE-BEAUVOIR
12	M	TOROSANI		Robert	18/09/1963		En Sabatié	31450	LABASTIDE-BEAUVOIR
13	Mme	ATTIAS	VIGNARD	Laurence	26/07/1974	93	Chemin des tuileries	31400	TOULOUSE

Le conseil municipal approuve cette liste à l'unanimité.

3. **Délibération pour l'achat de portes mairie et école**
Monsieur le Maire explique que la porte arrière de la mairie frotte sur le sol après de multiples réglages. Il est impossible de la régler de nouveau. De même, la porte principale de l'école doit être changée pour les mêmes raisons

doublées d'un problème de sécurité. Monsieur le Maire propose au conseil municipal, afin de rendre conforme les locaux de la mairie et de l'école, le devis de la société ISOL pour un montant de 12 898,68€ T.T.C.
La présentation d'un seul devis a motivé le conseil à reporter ce point à une prochaine séance pour permettre à la commission travaux d'étudier d'autres devis.

4. **Délibération pour l'achat d'une épareuse pour la commune**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le service technique de la mairie doit se doter d'une épareuse qui s'avère indispensable pour réaliser certains types de travaux sur la commune et pour faciliter le travail de l'agent d'entretien des espaces verts.
Il précise que plusieurs sociétés ont été consultées, à savoir les entreprises SACRE VERTS LOISIRS, MOTOCULTURE DE LA SAVE et SOUMO Sud-Ouest Motoculture.
Monsieur le maire propose de retenir l'offre présentant les meilleurs rapports qualité/prix suivante :

- l'offre de l'entreprise SACRE VERTS LOISIRS pour l'achat de l'épareuse pour un montant de 7100 € HT.
- d'imputer cette dépense sur l'opération 141 « achat de matériel »

Le Conseil Municipal approuve ces propositions par 11 voix pour, une abstention et 1 refus de vote et donner pouvoir à Monsieur le Maire pour faire la demande de subvention correspondante.

5. **Compte rendu et perspectives concernant les commissions**

Monsieur le maire invite les adjoints présents à faire un compte rendu sur les projets et réunions des commissions :
Pour la commission vivre ensemble :
André DURAND explique aux élus qu'un projet nature sera proposé le dimanche 19 octobre 2014 avec :

- le ramassage des déchets dans la commune,
- la tenue d'un stand « graines » par Rozenn IRVOAS,
- la plantation d'arbres ou autres plantes par les enfants de la commune avec la collaboration de l'association Arbres et Paysages d'autan,
- Un marché bio
- la recherche de champignons avec un mycologue dans le parc de la clinique Mailhol (sous réserve d'autorisation).
- Un pique-nique sera organisé et une vente de soupe au potiron sera proposée.

André DURAND informe le conseil municipal qu'une information sera faite par flyer et qu'un contact sera pris avec le Sicoval pour le retrait des déchets.

Une table ronde sera proposée le dimanche 22 juin. André DURAND explique qu'une réunion-débats avec les jeunes de la commune sera mise en place lors de cette journée et il sera proposé par la suite la création d'une commission extra-municipale afin d'affiner et de lancer des projets. André DURAND rappel qu'un des buts est de responsabiliser les jeunes par l'action.

André DURAND évoqué l'organisation d'une manifestation « Halloween ». Une demande de participation aux associations sera proposée.

Pour la commission enfance et affaires scolaires :
Les parents ont reçu une information sur l'ALAE transmise par leurs enfants. Une réunion d'information a eu lieu le jeudi 5 juin.
Les appels de candidatures sont parues pour les animateurs, pas encore pour l'ATSEM puisque la position de Mme BARBA n'est pas encore assurée.

Pour la commission travaux :
A la suite de la réunion travaux du 22 mai un emplacement pour le préau du groupe scolaire est privilégié. Un avis sera demandé aux enseignants sur cet emplacement. Un contact sera pris d'une part avec l'architecte des bâtiments de France pour discuter du projet et notamment de l'emplacement envisagé et d'autre part avec l'architecte du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) qui élaborera une programmation chiffrée. A l'appui de ce document l'ATD (Agence Technique Départementale) pourra élaborer « l'appel d'offres » qui sera dépouillée par la commission « appel d'offres » constituée au sein du conseil municipal. En parallèle une demande de subvention auprès du Conseil Général sera faite.

Pour la commission culture :
Monsieur le Maire informe les élus qu'il a été contacté par l'imprimeur qui avait effectué le livret d'accueil pour éditer un plan de la commune qui sera financé exclusivement par les commerçants. Cette société nous propose également l'élaboration du bulletin municipal à un prix beaucoup plus élevé que le Sicoval. Le conseil municipal juge que la non distribution du livret d'accueil a mécontenté les commerçants. Il est donc prudent d'attendre pour les solliciter de nouveau.

6. **Etude de l'implantation de radars pédagogiques**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du souhait d'implanter un radar pédagogique afin d'avoir un effet dissuasif quant à la vitesse excessive des automobilistes. Des communes du SICOVAL à l'initiative de Montbrun Lauragais se sont regroupées pour effectuer un achat de radars pédagogiques. Ce radar est proposé à un prix achat groupé (moins 30%) à environ 1300 €.

Nous devons prévoir son implantation, la possibilité de branchement (prise guirlande + batterie) ou panneau photovoltaïque (supplément 510 € avec remise).
Cette étude sera approfondie et examinée à un conseil ultérieur.

7. **Informations sur le SICOVAL**
   Monsieur le Maire explique que les commissions ne sont pas encore faites et que le mode de gouvernance n'a pas été établi.

8. **Informations sur les élections sénatoriales**
   Monsieur le Maire informe les élus qu'un appel à candidature est ouvert auprès du conseil municipal pour les élections sénatoriales. Les listes de candidats doivent être déposées auprès de la mairie pour un vote le 20 juin prochain. L'ensemble des conseils municipaux se réuniront conformément au décret 2014-532 du 26 mai 2014 afin de procéder à l'élection de leurs délégués et suppléants pour l'élection des sénateurs du 28 septembre 2014.

9. **Questions diverses (à l'ordre du jour en début de séance).**
   Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Monsieur CHATILLON sénateur et maire de Revel sera présent à la mairie de Labastide Beauvoir le samedi 14 juin 2014 pour sa campagne électorale.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance à 23h00.

Le Maire,

MAIRIE de LABASTIDE-BEAUVOIR (Hte-Gne)